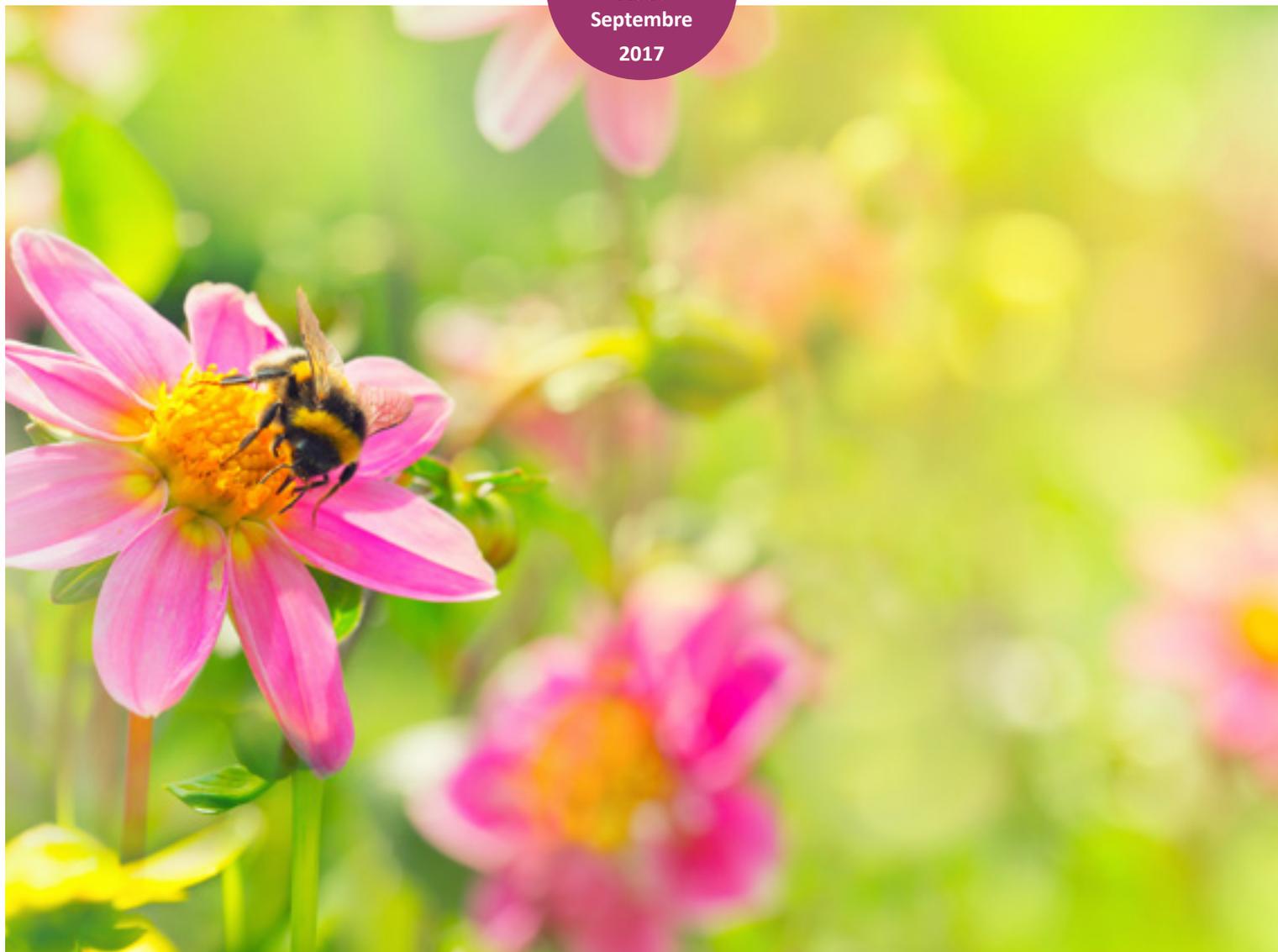


# Vivre à Crespières

Le bulletin municipal

n°36  
Juillet  
Août  
Septembre  
2017



Inauguration de la place (p. 3)

Les écoliers multiplient les sorties ! (p. 9)

Le forum des associations (p. 19)



## Sommaire

Inauguration de la place .....	3
<b>Santé et économie locale</b>	
Concours de la meilleure baguette tradition des Yvelines .....	4
A la recherche d'un médecin généraliste .....	4
Faites vos jeux au bar restaurant «L'Abreuvoir» .....	4
Coccimarket : l'ouverture ! .....	5
<b>Vie du village</b>	
Retour en photos .....	6
Thé dansant .....	7
Inauguration de la fontaine .....	8
<b>Jeunesse</b>	
Sortie à Vaux le Vicomte .....	9
Sortie au château de Breteuil .....	10
Les jardins du château de Versailles ..	12
Initialisation à l'aéromodélisme ....	12
Une journée à la Bergerie Nationale pour les classes de maternelle .....	13
2017-2018 : ALC, Cantine, TAPs .....	13
La commune et l'éducation .....	14
Agrandissement de la cantine .....	14
<b>Communauté de Communes Gally-Mauldre</b>	
Gally & Mauldre Emploi .....	15
Au cinéma de Maule .....	15
<b>Plaine de Versailles</b>	
Crespières : la petite Toscane des Yvelines .....	16
Pendant ce temps dans les champs ..	17
<b>CCAS</b>	
Yvelines Etudiants Séniors .....	17
<b>Environnement</b>	
Collecte des vêtements .....	18
<b>Transports</b>	
Déviations de Saint-Nom-la-Bretèche ..	18
<b>Associations</b>	
Forum des associations .....	19
Boule de Gomme .....	20
Concert de fin d'année .....	21
Comité de jumelage du Pays de Gallie ..	21
Kids Club .....	22
ACAC : exposition artistique 2017 ....	23
Bridge à Crespières ! .....	24
AIPEC .....	24
L'aventure des camps d'été .....	25
Association Sportive de Crespières ..	26
Tennis Club de Crespières .....	27
La Crespiéroise .....	28
Merci pour Cloé .....	29

## L'édito du Maire

Chères Crespiéroises, chers Crespiérois,

Après une très longue période électorale, les Français ont choisi. Je devrais écrire, 50% des Français se sont déplacés pour accomplir ce qui est un privilège en ce monde : le droit de vote.

Un nouveau président a été élu. Je souhaite à monsieur Macron la réussite dans sa volonté de redresser notre magnifique pays. Les législatives, malgré la très faible participation, entraînent un chamboulement politique. Notre député David Douillet en fut une des victimes collatérales. Je tenais à lui rendre hommage. Il a été si présent, attentif et avait compris qu'un député ne doit pas être un simple législateur. Son ancrage sur le terrain lui a permis d'appréhender les conséquences que génèrent certaines lois votées à Paris. Notre nouvelle députée s'appelle Mme Granjus. Je tiens à la féliciter et lui assure qu'elle sera reçue à Crespières avec tout le respect et la bienveillance dus à une élue de la République.

Mais Crespières trace son chemin. Le centre ville est pratiquement achevé. En août, l'éclairage public passera aux LED. La nouvelle signalétique a été installée. La rénovation du lavoir et le triennal (plan de rénovation des voiries) sont en phases d'appel d'offres. La future maison médicale et la pharmacie sont elles aussi l'objet d'intenses réunions.

### Informations pratiques et administratives

Montée en débit .....	30
Résultats des élections présidentielles .....	30
Résultats des élections législatives ..	31
Etat civil .....	31
Consultations juridiques .....	31
Agenda .....	32
Collecte des encombrants .....	32
Collecte des déchets verts .....	32
La mairie en pratique .....	32

Directeur de la publication : A. Ballarin

Comité de relecture et mise en page :  
Commission Communication



Vous le voyez, les journées et les soirées sont bien occupées.

Je profite, d'ailleurs, de cet éditorial pour remercier ceux qui au sein du conseil donnent beaucoup et sacrifient une partie de leur vie privée pour le bien commun.

A toutes et à tous, nous souhaitons de merveilleuses vacances.

Pour conclure, une citation que d'aucuns de nos grands élus devraient méditer et qui ferait un bon sujet de philo.

*«Puissé-je vivre dans un état où les citoyens craignent moins les lois que la honte.» – Cléobule de Lindos.*

Adriano Ballarin



# Inauguration de la place de la mairie

**Samedi 2 septembre à 11h**

Suivie d'un apéritif en musique  
Visite guidée de la mairie organisée de 9h à 11h

## Concours de la meilleure baguette tradition des Yvelines



Le vendredi 2 juin 2017, notre boulanger de Crespières, Frédéric Schaeffer a concouru pour le prix 2017 de la meilleure baguette tradition des Yvelines. Organisé par le Syndicat Patronal des Artisans Boulangers-Pâtisseries des Yvelines, ce concours récompense la meilleure baguette tradition selon des critères très précis et exigeants. M. Schaeffer a donc présenté 2 baguettes tradition devant un jury d'experts qui a jugé à l'aveugle toutes les baguettes proposées.

Dimanche 4 juin, M. Schaeffer a appris avec surprise qu'il était classé dans les 10 premiers sur plus de 70 candidats. Il a été convoqué par le

jury pour connaître son classement et a été très heureux d'apprendre qu'il était classé 2<sup>ème</sup>. Cette récompense lui donne la possibilité de participer en mai 2018 au concours de la meilleure baguette tradition de la ville de Paris. Il devra produire alors sur place, dans un fournil qu'il ne connaît pas, sa fameuse baguette tradition qui enchante nos papilles à Crespières.

Betty et Frédéric sont très honorés de ce prix qui récompense un travail quotidien très contraignant de plus de 17 heures par jour. C'est la digne récompense de l'amour du travail bien fait. Encore bravo !

La commission communication

## A la recherche d'un médecin généraliste

Depuis plusieurs mois maintenant, une commission spéciale étudie et travaille pour garantir l'offre médicale et paramédicale de Crespières. Cela concerne le médecin, mais aussi la pharmacie et tous les autres acteurs paramédicaux que sont la kinésithérapeute, les infirmières, l'ostéopathe, la psychomotricienne, l'orthophoniste et l'acupuncteur. L'objectif est, dans un contexte national de désertification médicale, d'amplifier et de pérenniser notre offre afin d'être utile au plus grand nombre.

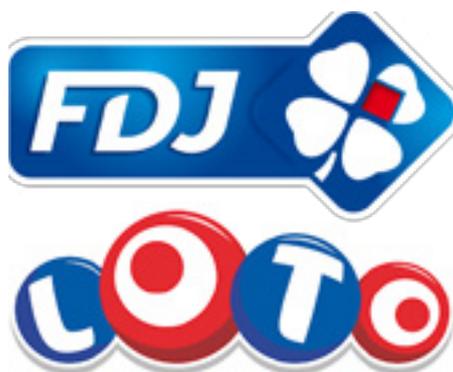
Le 13 mars dernier, il a été décidé en Conseil Municipal de créer un pôle de santé permettant aux acteurs médicaux et paramédicaux

de Crespières, de se regrouper dans des locaux adaptés et conformes aux normes d'accessibilité obligatoires. Le but étant de faciliter et de pérenniser leurs activités au sein de notre village. De plus, Il est envisagé et souhaité que cette structure puisse collaborer avec les établissements hospitaliers avoisinants.

Aujourd'hui, notre défi est double. Le départ inattendu du Dr Donabedian pour une activité salariée mieux adaptée à ses besoins, nous laisse sans médecin depuis le 1<sup>er</sup> juin. Nous la remercions pour le service rendu ces dernières années et, même si nous déplorons ce départ, lui souhaitons de trouver satisfaction dans son nou-

vel emploi. Vous êtes nombreux à regretter cette décision personnelle qui lui appartient. Nous l'avons entendu et vous confirmons que la recherche d'un(e) remplaçant(e) devient notre priorité à court terme. Or, le contexte est difficile. En effet, le manque croissant de médecins généralistes sur la France et particulièrement dans les Yvelines pénalise fortement notre recherche. Après plusieurs rencontres d'un médecin intéressé par notre village début juin, il a malheureusement choisi une autre commune. Nous reprenons donc nos recherches activement. Toutes les pistes sont les bienvenues et étudiées avec soins.

## Faites vos jeux au bar restaurant «L'Abreuvoir»



A partir de mi-juillet, il vous sera possible d'enregistrer vos grilles de loto au bar «L'Abreuvoir».

Il suffit de 6 numéros pour devenir millionnaire, alors choisissez bien !

## Coccimarket : l'ouverture !

Bonjour à tous les Crespiéroises et Crespiérois, nous profitons de ce dernier bulletin avant l'été pour vous assurer que nous sommes impatients d'ouvrir notre magasin sur la nouvelle place de la mairie.

**L'enseigne de notre commerce multiservices sera COCCIMARKET et nous prévoyons une ouverture pour le 29 août 2017.**

Pour vous apporter le meilleur service possible, les horaires d'ouverture que nous envisageons aujourd'hui sont de 8h à 21h du lundi au samedi et de 9h à 14h le dimanche. Nous serons donc ouverts tous les jours de l'année y compris les jours fériés (1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> mai...).

Les produits que nous allons privilégier seront :

- Fruits et légumes de qualité en essayant dans la mesure du possible de nous approvisionner localement ou régionalement.
- Produits biologiques, sans gluten.
- Des produits du monde (spécialités italiennes, espagnoles, portugaises, asiatiques et autres si la demande est réelle).
- Un vaste choix de vins, bières et autres spiritueux de qualité et spécialisés.

**Nous sommes bien entendu ouverts à toutes vos suggestions pour**

**tenter de vous satisfaire et rendre accessible localement certains produits que vous désireriez trouver.**

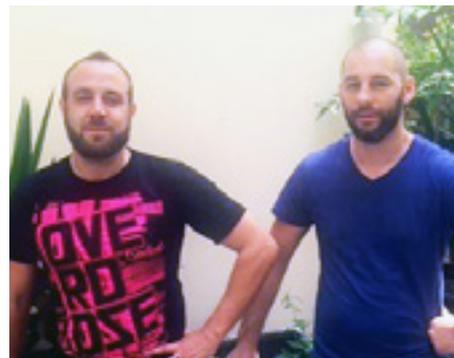
Les services additionnels que nous vous proposerons seront :

- Livraison à domicile.
- Concept drive.
- Possibilité de commander des produits non référencés pour un événement ou autre.
- Possibilité d'adapter l'offre de service aux demandes clients (dans la mesure du raisonnable).

Malgré notre jeune âge (pas encore 29 ans), nous avons déjà tous les 2 presque 10 ans d'expérience dans la distribution derrière nous, auprès d'enseignes telles que Picard, Monop' et Franprix.

Nous étions d'ailleurs encore, il y a moins de 2 mois, tous les 2 directeurs d'un magasin Franprix (l'un à Paris, l'autre dans les Yvelines) et avons décidé ensemble de nous lancer dans le grand bain de la vie d'entrepreneurs et de créer notre première société.

Nous savons par expérience, que **la proximité alliée à la qualité est de plus en plus recherchée** car les grandes surfaces alimentaires ont perdu le fil essentiel du contact au quotidien et nous espérons que vous répondrez présents.



Le projet du commerce multi-services de Crespières nous a séduit car le côté village de Crespières nous plaît particulièrement et **nous souhaitons avec vous pouvoir transformer ce projet en succès en apportant une offre dynamique** que vous ne trouviez pas jusqu'à aujourd'hui en local.

Nous avons bien senti que cette nouvelle place de la mairie doit re-dynamiser le centre-village et nous allons tout mettre en œuvre pour apporter à notre petit niveau notre pierre à l'édifice.

Nous vous souhaitons donc un excellent été, et de notre côté, nous profiterons de cette période estivale pour préparer votre nouveau magasin et être fin prêt pour cette rentrée 2017.

A très bientôt au Coccimarket de Crespières !

Cordialement.

Yann Bernard et Evan Wilsius



Retour en photos...

Cérémonie du 8 mai



Brocante



Photos : Nicolas Lavouiray



## Pot de bienvenue

Vous venez d'arriver à cresprières et souhaitez connaître les élus, les associations et les acteurs de votre commune, ne manquez pas la soirée de bienvenue des nouveaux crespérois, organisée par la mairie :

**Le vendredi 15 septembre 2017  
à partir de 19h30**

**Sur le parvis de la mairie**

Une invitation vous sera personnellement adressée.

Catherine Ihitsague

## Thé dansant

A vous groupies de la musette, du tango ou du paso ! Oui, vous qui aimez vous trémousser au milieu de la piste, cet après-midi est pour vous. Venez guincher !

Et les autres, ceux qui veulent juste être dans l'ambiance, papoter, prendre un petit thé, passer un après-midi musical, vous êtes également conviés !

Allez, ne rester pas chez vous, venez partager des moments festifs et par la même occasion déguster une part de tarte. N'hésitez pas !

Le dimanche 15 octobre à la Maison des Associations Roland Pilloud de 16h à 18h30.

Inscription auprès de Catherine en mairie au 01 30 54 44 12 jusqu'au 6 octobre.

Catherine Ihitsague



# Thé dansant

**Le dimanche 15 octobre 2017  
à la Maison des Associations Roland Pilloud  
de 16h à 18h30**

**Inscription obligatoire en mairie jusqu'au 6 octobre**



Information et inscription :  
Mairie de Cresprières, Place de l'Église 78121 Cresprières  
tel : 01.30.54.44.12 / fax : 01.30.54.58.19, accueil@mairie-crespieres.fr

## Inauguration de la fontaine

L'histoire de la fontaine a été une belle aventure. Elle a commencé il y a un an, à peu près, par l'idée et l'initiative de Nereida Lange. Elle a été soutenue tout au long de sa mise en œuvre par quelques uns de ses amis et par l'Association de Défense du Site de Crespières qui a notamment géré les aspects administratifs du projet.

Enthousiastes, les Crespiérois ont généreusement contribué à la cagnotte. L'évolution des dons a pu être suivie grâce à l'ardoise chez Betty à la boulangerie. Nous la remercions vivement de sa gentillesse et de son efficacité. Le suspens était parfois insoutenable, mais nous y sommes arrivés.

Il est à noter que Crespières a également beaucoup d'amis en dehors du village car nous avons reçu des dons de partout. Des personnes qui ont séjourné ici et qui ont quitté la France depuis des décennies. Elles habitent maintenant aux Etats-Unis, aux Pays-Bas, en Allemagne, mais elles ont gardé le village dans leur cœur.

Crespières rayonne loin, au-delà des frontières.

C'est aussi grâce à monsieur David Douillet que le budget pour la réalisation de cette fontaine a pu être bouclé. Nous tenions donc à le remercier.

La vraie réussite de cette aventure est donc d'avoir réuni les Crespiérois et leurs amis autour d'un projet commun et idéalement situé au cœur de notre village.

Nous espérons que vous êtes ravis autant que nous le sommes du résultat.

La margelle de la fontaine est faite de pierres anciennes. Ce sont les pierres qui coiffaient les murs qui entouraient l'ancienne cour de la mairie où les enfants de l'école ont joué pendant de nombreuses années. C'est du bon recyclage. Rien ne se perd et ainsi l'histoire du village reste présente.

Le sous-sol de Crespières est riche en eau et en sources. Il aurait été magnifique si l'on avait pu brancher

la fontaine sur une vraie source vive, mais malheureusement cela n'a pas pu se faire. Néanmoins, l'eau coule désormais !

Nous tenions à adresser un grand merci :

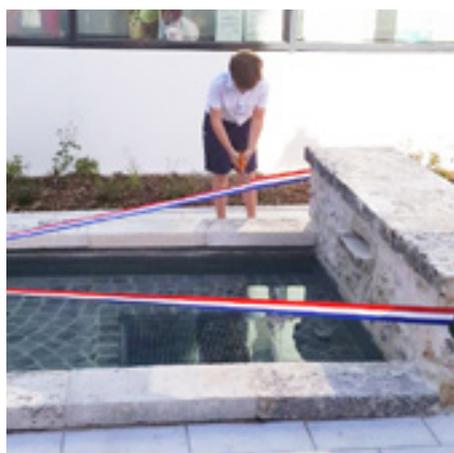
- à Mr et Mme Metzger qui ont donné des heures et des journées de leur temps pour garder les dossiers à jour,

- à Elliot Cassin qui d'un coup de ciseau à inaugurer la fontaine,

- à toutes les personnes qui ont de près ou de loin participé au succès du projet,

- et surtout, à celle sans qui le projet n'aurait jamais vu le jour. Son enthousiasme contagieux, son efficacité, sa persévérance et son énergie inépuisable ont été les fondations de la fontaine. Merci Nereida !

Barbara de Tonnac  
pour l'ADSC



## Sortie à Vaux le Vicomte

Nous sommes allés à Vaux le Vicomte le mardi 6 juin avec les élèves de CM1, Nous avons visité le château et les jardins ; créé par Louis le Vaux (architecte), Charles le Brun (peintre et décorateur), et André le Nôtre (jardinier).

C'était une grande histoire entre Nicolas Fouquet et Louis XIV...

C'est grâce au château de Vaux le Vicomte que le château de Versailles a été construit car à l'époque Louis XIV a été jaloux de Nicolas Fouquet, du coup Louis XIV a voulu montrer sa grandeur alors il a construit un château encore plus beau (que celui de Versailles) ! Si on remontait le temps où Nicolas Fouquet se fit arrêter (par l'un des trois mousquetaires), on apprendrait que Colbert

était jaloux et voulait prendre la place de Nicolas Fouquet, alors surintendant des finances...

Un peu avant, Nicolas avait acheté Belle-Ile et l'avait armée en cas d'invasion. Colbert s'est servi de Belle-Ile pour faire croire au roi que Fouquet voulait plus de pouvoir...

Nicolas Fouquet finit sa vie en prison...

Bon, retour à notre époque : nous sommes allés jusqu'à la statue en or d'Hercule, elle était sublime...

Notre visite était vraiment géniale !!!

Léa, Eva, Flora et Tiphaine  
Elèves de CM2



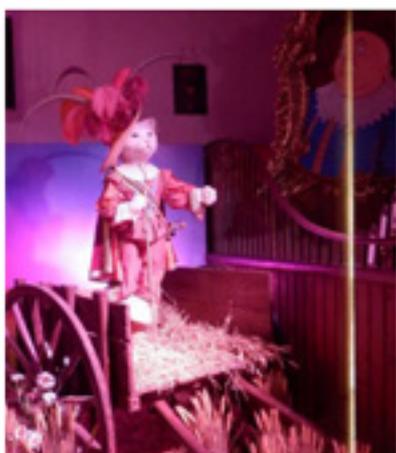
## Notre sortie au château de Breteuil

Vendredi 2 juin 2017, les élèves de cycle 2 (CP-CE1-CE2) de l'école primaire Emile du Châtelot ont visité les jardins du château de Breteuil situé à Charsol en vallée de Chevreuse.



Au fil de leur promenade, ils ont pu découvrir des scènes illustrant les plus célèbres contes de Charles Perrault, ce dernier ayant été un proche collaborateur de Louis de Breteuil lui-même ministre des finances de Louis XIV.

Après s'être perdus dans un labyrinthe où ils ont tous fini par se retrouver autour de Condillon et de son prince charmant, nos élèves ont pénétré dans les dépendances du château et ils ont fait la connaissance du chat botté. Ils ont assisté au repos de la Belle au bois dormant, admiré Peau d'âne revêtu de sa robe couleur soleil, tromblé pour l'épouse de Barbe-Bleue, cherché le Petit-Poucet et observé le petit Chaperon rouge s'approcher inquiète du lit de sa mère-grand.



Après un pique-nique bien mérité, les 3 classes ont pu pénétrer dans le château pour y rencontrer une conteuse qui connaissait tous les secrets de la Belle au bois dormant.



## Savez-vous d'où vient le nom de notre école ?

Alors que l'éducation n'est à cette époque que rarement dispensée aux filles, Gabrielle-Emilie de Breteuil (1706-1749) reçoit la même que ses frères à l'initiative de son père le baron de Breteuil. Elle deviendra mathématicienne, femme de lettres et physicienne.



Emilie du Châtelet

Elle épouse le marquis du Châtelet en 1725 avant de devenir l'égérie de Voltaire.

## Les jardins du château de Versailles

**Tous les élèves de l'école sont allés visiter les jardins du château de Versailles le 12 juin 2017.** Louis XIV fit construire ce château et aménager ses jardins au XVII<sup>ème</sup> siècle : Louis XIV était un grand et puissant roi de France.

Il était surnommé Roi Soleil.

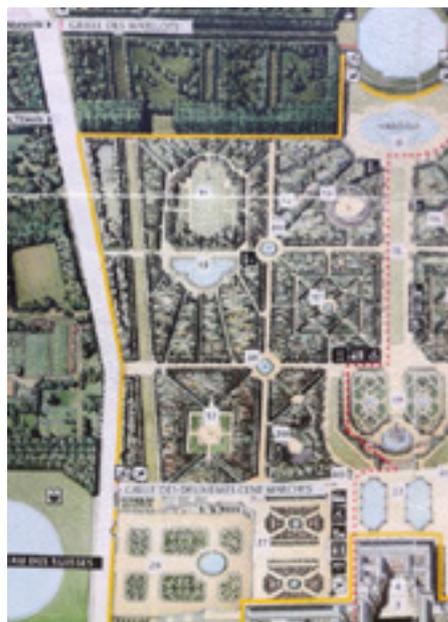
C'est André Lenôtre qui a créé les jardins du château. Il y a quatre bassins qui représentent les saisons, c'est magnifique. Nous avons pique-niqué à côté du bassin d'Apollon. Ensuite, nous avons visité les bosquets et les bassins du château. Les bassins étaient ceux de Flore, Cérès, Bacchus et Saturne.

C'était grandiose comme la splendeur du roi soleil !

Nous avons marché plus de 10 kilomètres.

Ensuite, nous sommes revenus près du château et nous avons visité l'Orangerie en descendant l'escalier des 100 marches. Puis nous sommes retournés au car.

Victor, Guillaume et Alex  
Elèves de CM2



## Initiation à l'aéromodélisme

Après une séance théorique, en classe le mardi 27 juin, animée par Roland Poidevin le président du MACE (Modèle Air Club Epônois), au cours de laquelle il a expliqué aux enfants les différentes parties d'un avion et leur fonction, le fonctionnement d'un avion (les enfants ont dessiné un avion et en ont fabriqué en papier), nous nous étions donné rendez-vous le jeudi suivant sur le terrain d'aéromodélisme de Crespières.

Roland accompagné d'un autre moniteur, Bruno (et son fils), ont rappelé le fonctionnement des manettes d'une radiocommande puis chaque élève a pu piloter un avion en

double-commandes durant quelques minutes. Les autres élèves étaient tour à tour spectateurs ou artistes en herbe en répétition pour le spectacle du 30 juin.

Un grand merci à Roland, Bruno et son fils et à la maman d'Alex qui nous a accompagnés et fait son baptême d'aéromodélisme !

Les élèves de CM2



## Une journée à la Bergerie Nationale pour les classes de maternelle



Les 2 classes de l'école Maternelle sont allées passer une journée à la Bergerie Nationale à Rambouillet.

Au programme : découverte des animaux de la ferme et démonstration de tonte...

## 2017-2018 : ALC, cantine, TAPs

Le nouveau livret de l'ALC - Cantine - TAPs est disponible sur le site [crespieres.fr](http://crespieres.fr). Vous y trouverez également le formulaire d'inscription.

Nos équipes ont, comme par le passé, mis beaucoup de soins à réaliser et à proposer aux petits Crespiérois des activités et des intervenants de qualité.

Sans aucune décision du nouveau gouvernement sur l'évolution des

rythmes scolaires et leur financement, j'ai choisi après discussions avec les différents acteurs concernés, de maintenir les TAPs ainsi que le rythme de 4 jours et demi en classe pour l'année scolaire 2017-2018.

Bien entendu, en fonction des décrets qui nous seront transmis en cours d'année, nous ne manquerons pas d'informer les familles de Crespières le plus tôt possible de l'évo-

lution des rythmes scolaires pour la rentrée 2018-2019.

Bonnes vacances...

... et bonne rentrée scolaire en septembre pour tous les écoliers, professeurs et personnels de l'école et de l'ALC !

Adriano Ballarin

## La commune et l'éducation

Avant d'évoquer le coût par enfant et par an de l'éducation dans notre commune, il est bon de rappeler que ce sont les lois de décentralisation du 7 janvier, 22 juillet 1983 et du 25 janvier 1985 qui ont imposé aux communes de nouvelles dépenses. Précédemment, celles-ci étaient assurées par l'Etat. «Construction ou acquisition des bâtiments scolaires, dépenses d'équipement et de fonctionnement. L'entretien et le renouvellement du mobilier scolaire et du matériel d'enseignement, panneaux d'affichage etc...». Telles furent les nouvelles obligations communales. Evidemment, frais du personnel d'entretien, ATSEM, etc... s'ajoutent aux dépenses.

Les législateurs ont souhaité compenser ces nouvelles dépenses par la DGF (dotation globale de fonctionnement). Trente cinq ans plus tard : les communes ont toujours en charge l'éducation et bien d'autres dépenses (instruction des sols, aide à maîtrise d'ouvrage, etc) quitte au désengagement progressif de l'Etat. Mais, ce

dernier a choisi de supprimer progressivement cette compensation financière.

En 2017, Crespières aura perdu 80% de sa DGF soit 170 000 euros/an, l'équivalent de 17% de ses revenus fiscaux.

**Revenons maintenant au sujet principal de cet article : le coût par enfant et par an de l'éducation à Crespières.**

J'ai demandé au service comptable de la commune de m'établir un audit complet des dépenses annuelles, des annuités de l'emprunt (construction de l'école) ainsi que l'autofinancement investi (amorti sur 30 ans). A été ajouté l'ensemble des dépenses courantes (eau, chauffage, électricité, photocopieurs, maintenance, panneaux numériques...), la masse salariale des ATSEM, des agents techniques, du personnel de cantine et d'entretien. Ont été déduites les recettes (cantines, participations des parents aux TAPS...) afin d'établir un prix de revient restant à la charge

de la mairie. Le prix de revient par enfant par an est de 2442€ (TAPS inclus). Cette étude nous a également permis d'établir précisément le coût des TAP. Participation des parents et aide de l'Etat déduites : le coût pour la commune est de 149€ par an et par enfant. Pour conclure, afin d'éclairer davantage sur le coût réel des TAPS, il convient d'ajouter au 149€, le «manque à gagner» de l'accueil des loisirs. En effet, les deux années précédant la mise en place obligatoire des rythmes scolaires, la commune a quasiment équilibré les comptes de l'accueil des loisirs. Alors qu'en 2016, nous accusons un déficit de près de 30 000€ ; conséquence d'une baisse de la fréquentation le mercredi notamment.

Mais sachez que nous sommes soucieux d'offrir à notre équipe pédagogique des structures et une logistique à la hauteur de la qualité de leurs enseignements. Le bien-être de nos écoliers étant une des priorités de notre village !

Adriano Ballarin

## Agrandissement de la cantine

**Les effectifs de l'école maternelle et primaire évoluent. Comme vous le savez, nous gardons une classe par niveau en primaire et deux classes en maternelle. Aussi, un agrandissement est maintenant nécessaire pour que la pause déjeuner soit plus agréable pour nos petits crespérois.**

Le Conseil Municipal a donc demandé au printemps, les subventions nécessaires pour faire ces travaux d'agrandissement. La Région Île de France, le Sénat et notre Intercommunalité ont donc été sollicités. Après un accord de principe, nous devons attendre le versement de leurs aides pour avoir la possibilité de débiter cet important aménagement. Il s'agit d'agrandir la cantine en utilisant le préau mitoyen et de construire un nouveau préau en face, le long du mur de soutènement. Les projets ont

été proposés à l'équipe enseignante qui a souhaité quelques changements dont nous avons tenu compte.

Pour gêner le moins possible nos petits élèves, les vacances scolaires seront utilisées pour tout réaliser. Les travaux devraient pouvoir être déclenchés pendant les vacances de la Toussaint et être finalisés aux vacances de Noël. En attendant, une amélioration sera apportée au bâti-

ment actuel pour diminuer la nuisance sonore.

La commission enfance



## Gally & Mauldre Emploi

**Cresprières accentue ses efforts pour l'Emploi et rejoint l'Adevm qui devient Gally & Mauldre Emploi - GeM Emploi !**

Par décision unanime des maires de l'intercommunalité, l'Association pour le Développement de l'Emploi dans la Vallée de la Mauldre s'étend à toutes nos communes pour développer l'emploi local et rural.

En 2016, GeM Emploi a contribué à la réalisation de 240 contrats de travail et 90 ont déjà été conclus en 2017. Que vous soyez demandeur d'emploi, créateur d'entreprise, jeune de 16 à 25 ans... quelque soit votre problématique «Emploi», votre souhait de changement d'activité, rencontrons-nous !

Gally & Mauldre Emploi vous aide en vous mettant en relation avec les organismes qui recherchent vos compétences ou en vous orientant vers les organismes de formation ou de financement adaptés à vos besoins.

*Formation «Techniques de vente et Négociation» : Chefs d'entreprise, artisans, vous savez que l'axe commercial est un élément essentiel pour la réussite de votre activité. Gally & Mauldre Emploi organise des sessions de formation aux techniques de vente à un tarif préférentiel. Contactez-nous au 01 30 90 86 25.*

*Formation «Initiation à l'informatique» : A compter de la rentrée 2017-2018, GeM Emploi organisera des initiations à l'informatique ouvertes à*

*tous, en partenariat avec les services du Conseil Départemental des Yvelines. Inscrivez vous dès maintenant au 01 30 90 86 25.*

Contactez-nous au :  
**01 30 90 86 25**  
ou par mail à :  
**contact@gem-emploi.org**

Site internet :  
**http://gem-emploi.org**

## Au cinéma de Maule



Retrouvez le programme et les horaires des séances sur le site :

[www.cinema-les2scenes.com](http://www.cinema-les2scenes.com)

Cinéma Les 2 Scènes - Place Henri Dunant (place des fêtes) 78580 Maule - 01 34 74 96 29

## Cresprières : la petite Toscane des Yvelines

Le 14 juin dernier, les maires de notre Intercommunalité ont été conviés par Gabrielle Grenet chef du service de l'Ecologie Urbaine et Innovation des Yvelines (CD78) et Marie de Naurois responsable de la Plaine de Versailles (APPVPA) à découvrir une particularité écologique rare de notre territoire. Nous étions accompagnés par Nicolas Tinet du bureau d'étude La Fabrique du Lieu qui mène l'étude sur «les Trames vertes» engagée par la Plaine de Versailles. Joséphine Kollmannsberger, maire de Plaisir, et conseillère départementale, déléguée à l'environnement la culture et le tourisme a fait partie de l'équipe ! Adriano Ballarin et moi-même, Agnès Tabary, représentons notre intercommunalité.

Nous nous sommes donc retrouvés sur le parking du restaurant «Les Templiers» prêts à gravir les pentes des prairies calcicoles de Cresprières qui commencent face à cet établissement.

Ces vallons calcaires impropres à l'agriculture sont une réelle richesse écologique. Autrefois, ces «pelouses» étaient réservées au pâturage des chèvres et des moutons. Ces troupeaux entretenaient naturellement cet Eco-système très particulier. Dans ces herbes folles des variétés devenues rares de fleurs et d'insectes ont



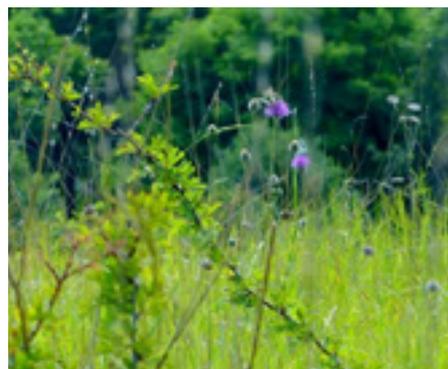
ainsi perduré sur notre territoire. Mais l'abandon de ces terrains a fait progresser les buissons et les arbustes et certaines surfaces ont déjà disparu. Le Département alerté par les communes étudie depuis plusieurs mois ces trames vertes creusées par la Mauldre pour les protéger et les valoriser. Une partie de celles-ci se trouve sur notre Intercommunalité et principalement sur Cresprières. Vous les découvrez sur le Camp de Frileuse, à l'aplomb de la route vers Beynes qui suit La Mauldre et sur le plateau qui rejoint le sentier vers Davron. Très vite, les ingénieurs agronomes et les botanistes ont signalé l'intérêt de sauvegarder cet ensemble de vallons de La Plaine de Versailles surnommé «la petite Toscane».

La rareté des spécimens trouvés, la beauté des paysages et des panoramas représentent un fort potentiel touristique, écologique et économique.

Lors de notre promenade d'une heure, nous avons très vite identifié des spécimens rares tels que : l'Ophrys bourdon (orchidée ressemblant au bourdon), le Lotier maritime aux fleurs jaunes très pâles, et le papillon Demi-deuil tout à fait exceptionnel dans les Yvelines.

Notre voisine la commune de Beynes a déjà déclenché une étude qui associe écologistes, agriculteurs, entreprises, techniciens municipaux et habitants. Le but est de sensibiliser les différents acteurs de notre territoire pour sauvegarder et mettre en valeur cette richesse de notre région. Le Département s'engage à nous soutenir dans une telle démarche.

Agnès Tabary



## Pendant ce temps dans les champs

Le blé fleurit ! Moins spectaculaire que celle du colza, la floraison du blé existe bel et bien. C'est un stade important qui détermine en partie la formation des futurs grains de blé. Pour que tout se passe bien, lumière, températures douces et eau doivent être au rendez-vous.

La floraison du colza est quant à elle terminée. Dans les siliques, les graines se forment. Ces fines gousses se remplissent peu à peu de petits grains dont la couleur va changer en fonction de leur maturité, passant ainsi d'un vert tendre à un noir de geai.

La météo particulièrement chaude et sèche de cette fin de mois de mai a permis aux agriculteurs concernés de commencer les foins. Ce travail est essentiel : en effet, la fauche des prairies dans de bonnes conditions permet d'assurer la qualité du foin récolté. Celui-ci sera utilisé tout l'hiver pour nourrir les animaux, et notamment dans notre secteur les chevaux.

Un agriculteur  
de la Plaine de Versailles



Photos : Ferme de Pontaly



CCAS

## Yvelines Etudiants Séniors

Comme chaque été, les séniors peuvent bénéficier du dispositif YES : des étudiants visitent les personnes isolées pendant les mois de juillet et août. Pour en bénéficier veuillez téléphoner au 01 39 07 74 83 ou vous signaler à la Mairie.

Ne restez pas seuls cet été, faites appel au service YES - il est gratuit.

Denise Jacquet  
Responsable du C.C.A.S.



## Collecte des vêtements et chaussures

Grâce à votre volonté et vos dépôts, la borne « Le Relais », installée sur le parking du cimetière, a récupéré en 2016, 6,9 tonnes de vêtements soit une augmentation de 30 % sur un an.

Suite à cette augmentation des dépôts, un passage plus fréquent du ramassage aura lieu.

Il faut continuer au cours de l'année 2017 de déposer vos vêtements, (même abimés) et chaussures dans la borne « Le Relais ». Car...

**...avec le Relais, tous vos textiles et chaussures retrouvent une seconde vie !**

Le Relais Val de Seine est la première entreprise d'insertion des Yvelines. En 2016, 45 personnes ont été accueillies en parcours d'insertion dans la structure basée à Chanteloup-les-Vignes et parmi elles 85% ont réussi leur sortie vers une formation qualifiante ou un emploi durable.

Cette lutte contre l'exclusion est rendue possible grâce à la collecte, au tri et à la revente de nos vieux vête-

ments, notamment dans notre commune de Crespières.

Tout ce linge a pu trouver une seconde vie grâce au Relais. Les vêtements en meilleur état (61%) sont revendus dans le réseau de boutiques solidaires « Ding Fring », ou à l'étranger principalement via les Relais africains. Les vêtements en mauvais état car déchirés ou trop abimés sont eux recyclés (36%), et notamment effilochés pour servir à la fabrication d'un isolant thermique et acoustique : Métisse®. Les déchets ne représentent que 3% de la collecte et sont valorisés énergétiquement.

**Qu'est-ce que Métisse®, cet isolant fabriqué à partir des vêtements en mauvais état ?**

Métisse®, conçu à partir de vêtements majoritairement en coton, est une gamme d'isolation thermique et acoustique pour le bâtiment qui a été lancée par Le Relais en 2007.

Depuis une dizaine d'années, la qualité de la confection textile ne cesse de

chuter. Ces vêtements à bas prix se retrouvent très vite dans les collectes du Relais. Mais il est souvent impossible de leur donner une seconde vie dans les filières classiques de réemploi et de recyclage. Dans le cadre de son activité de R&D, le Relais s'est mis en quête de nouveaux débouchés. Objectif : développer une solution de recyclage pour ces textiles autrement voués à l'incinération. C'est ainsi qu'est né Métisse®.

Une fois triés selon leurs matières, les textiles non ré-employables en l'état sont défibrés puis transformés pour constituer des laines d'isolation performantes et de haute qualité.

*Pour rappel, vous pouvez donc déposer dans la borne du Relais : tous vos vêtements, mais aussi vos chaussures attachées par paire, le linge de maison, la maroquinerie et les accessoires, qu'ils soient en bon état ou usés, tant qu'ils sont secs et propres. Ce geste simple a un grand impact sur l'insertion professionnelle dans notre département.*

## TRANSPORTS

### Déviations de Saint-Nom-la-Bretèche

**Les travaux de création d'un carrefour giratoire sur la RD 307 à l'entrée de Saint-Nom-la-Bretèche ont commencé début juin et se termineront fin 2017.**

Ces travaux s'inscrivent dans la réalisation du contournement de l'agglomération de Saint-Nom-la-Bretèche afin d'améliorer durablement les conditions de circulation des Yvelinois et la qualité de vie des riverains.

La circulation automobile est assurée sur la RD 307. Et une voirie provisoire sur la RD74, en rive de la zone de travaux, a été aménagée. Cela limite ainsi la gêne occasionnée aux usagers et permet d'assurer la continuité du service des lignes de bus sans impact sur la desserte et les horaires.

Pour vous informer sur le projet et le chantier, vous pouvez consulter le site : [www.yvelines.fr](http://www.yvelines.fr)



La commission communication

# FORUM DES ASSOCIATIONS DE CRESPIERES

à la Maison des Associations  
Roland Pilloud

**samedi 9 septembre  
de 9h30 à 12h30**



Mairie de Crespières, Place de l'Eglise 78121 Crespières  
tel : 01.30.54.44.12/ fax : 01.30.54.58.19, [accueil@mairie-crespieres.fr](mailto:accueil@mairie-crespieres.fr)

## La Biscuiterie des Deux Gourmands, l'ONF, le Musée d'histoire naturelle au programme pour terminer l'année en beauté

Un samedi matin d'avril, les petits Crespiérois se sont rendus à la **Biscuiterie des Deux Gourmands**, située dans un ancien corps de Ferme sur la RD307. Accueillis par l'équipe, au cœur de l'atelier, ils ont découvert avec passion les secrets de fabrication des délicieux biscuits de la marque. De l'assemblage, au pétrissage, en passant par la cuisson et jusqu'à l'ensachage, ils ont pu assister à toutes les étapes de fabrication. Il y avait Deux Gourmands à Crespières, il y en a maintenant au moins 9 de plus !

En mai, **guidés par un animateur de l'ONF**, les jeunes ont découvert la biodiversité et le patrimoine historique agricole et forestier de l'ancien domaine des chasses présidentielles en forêt de Marly. Comment reconnaître un hêtre, un chêne, un maronnier ? Quelles sont les différences entre une feuille composée, simple, lobée, à bord lisse ? Qu'est ce que le rameau, le bourgeon, la nervation ? Autant de questions qui ont désormais leurs réponses.

Le programme se poursuit avec, en juin, une sortie parisienne au **Musée d'Histoire Naturelle** pour découvrir, de manière ludique, le monde fascinant des abeilles. Les enfants sont ainsi sensibilisés aux services écologiques rendus par les abeilles dans leur quotidien ainsi qu'aux facteurs qui menacent leur survie.

L'année scolaire s'achevant, il est temps pour nous de remercier tous nos chers membres pour leur fidélité tout au long de l'année et leurs présences actives aux sorties. Nous profitons également de ces quelques der-



nières lignes pour attirer l'attention des lecteurs sur le pré programme de l'année prochaine : des activités manuelles en perspective, des ateliers nature à la découverte de nos campagnes et forêts, des grands musées et châteaux à explorer !

**Nous vous espérons nombreux sur le Stand Boule de Gomme au Forum des Associations le 9 septembre prochain. D'ici là, nous vous souhaitons de belles vacances sous le signe de la découverte, du patrimoine, de la culture et de la nature.**

Maud Castin  
et Virginie Bourdier Perret  
Association Boule de Gomme

Contactez-nous à l'adresse :  
[bouledegomme78@gmail.com](mailto:bouledegomme78@gmail.com)



## Concert de fin d'année le 24 juin

Le talent, le public et le soleil étaient au rendez-vous du concert de l'Association Musicale de Crespières qui s'est tenu samedi 24 juin à l'église.

Elèves et professeurs nous ont offert un magnifique moment d'émotions musicales. Nous les remercions sincèrement pour leur investissement et leur enthousiasme tout au long de cette année.

C'est une page qui se tourne également pour l'actuel bureau.

Nous souhaitons la bienvenue à Mesdames Céline Moreaux, Maud Castin et Virginie Bourdier-Perret.

Ce fut trois années enrichissantes et nous sommes heureuses de leur passer le témoin de cette belle association sachant que Mme Faustine Harang-Rocha reste au conseil de l'association.

L'AMC vous donne rendez-vous le samedi 9 septembre au forum des associations.

Musicalement vôtre.

Faustine Rocha, Mariluci Bruyant  
et Séverine Baudrier



Nous lire : [www.amc-crespieres.com](http://www.amc-crespieres.com) / Nous contacter : [crespieres.amc@gmail.com](mailto:crespieres.amc@gmail.com)

## Comité de jumelage du Pays de Gallie

**Tournoi du Pays de Gallie 2017, organisé par le Tennis Club de Chavenay**

Je t'adore soleil, quand tu mets dans l'air des roses et permets au 16<sup>ème</sup> tournoi du Pays de Gallie d'être une grande réussite ! Aux joueurs de 2<sup>ème</sup> série, s'ajoutaient cette année des joueurs et joueuses de 16 à 18 ans, donnant un souffle de jeunesse au tournoi. 98 participants, 28 dames et 70 messieurs, se sont rencontrés sous la direction de l'arbitre Frank Rajasse qui a supervisé 97 matches.

Au plan des finalistes : Anne Combe et Hélène Mius, 2 chavenaysiennes, jouaient cette année la finale dames, Anne l'ayant finalement emporté sur Hélène. Chez les messieurs, la jeunesse a primé, Adrien Gualino, de Feucherolles, a du laisser la place à Espen Lagard, de Chavenay. Le nombreux public présent aux finales a pu apprécier la qualité du spectacle.

Denis Flamant, maire de Chavenay, qui présidait la remise des prix, a exprimé sa satisfaction que les nouveaux locaux de Chavenay permettent désormais de ne plus compter sur le TC de Feucherolles en cas de mauvais temps ; le verre de l'amitié et un buffet copieusement garni ont clôturé cette superbe rencontre.

JC. Viaux  
pour le Comité de Jumelage



**Photo de groupe du voyage organisé du 25 au 28 mai 2017 :**



Pour toutes informations :

**Raymond Metzger**

01 30 54 42 61

[rmo-metzger78@orange.fr](mailto:rmo-metzger78@orange.fr)

**Georges Pasty**

01 30 54 32 66

[georges-pasty@wanadoo.fr](mailto:georges-pasty@wanadoo.fr)

## Cours d'anglais avec le Kids Club



En photos les préparations ou représentations des pièces de théâtre de fin d'année, toujours très appréciées des enfants et de leurs parents !

Les cours du Kids Club, du CP au début du Lycée, reprennent le 12 septembre.

Pour inscriptions ou renseignements, n'hésitez pas à contacter le professeur.

Marie-José Roux

Pour en savoir plus sur le  
**Kids Club**,  
n'hésitez pas à contacter  
le professeur :  
[roux.marie-jose@wanadoo.fr](mailto:roux.marie-jose@wanadoo.fr)  
06 60 16 54 60



## ACAC : exposition artistique 2017

Avec la rentrée scolaire, les cours d'encadrement reprendront le lundi 4 septembre.

**Ouverts à tous, jeunes et moins jeunes, hommes ou femmes ce loisir créatif est très valorisant (vous avez le plaisir de réaliser votre propre décoration, faire de jolis cadeaux personnalisés) tout en passant un bon moment convivial.**

Par petits groupes de 7 maximum, regroupant des plus ou moins chevronnés et des novices, vous acquérez les bases rapidement pour réaliser vos propres œuvres avec l'émulation des plus aguerris qui vous donneront l'envie de faire comme eux.

Pas de talent particulier à posséder. Ce loisir est vraiment ouvert à tous.

Pas d'obligation, vous pouvez vous inscrire pour l'année mais aussi pour un trimestre, une séance sur deux ou tout autre planning selon vos emplois du temps.

Les cours ont lieu dans une salle spécialement aménagée ou vous re-

trouverez tout le matériel dont vous aurez besoin dans la maison des associations. Pas besoin d'investir dans du matériel avant de savoir si cela va vous plaire.

Pas de cours «magistral». Chacun sa technique autour de ses documents à chaque cours pour des créations originales uniques et personnelles.

Pour vous qui travaillez un cours est ouvert en soirée le mardi, ainsi qu'un autre le samedi matin.

Les cours de 3h minimum, vous permettent d'avancer dans votre travail. Ils ont lieu les :

Lundi de 14h à 17h

Mardi de 10h à 15h tous les 15 jours

Mardi de 18h30 à 21h30

Vendredi de 9h à 12h

Samedi de 9h à 12h

Il est possible d'ouvrir de nouveaux créneaux horaires selon la demande.

Vous ne savez pas bien ce que renferme ce loisir ou vous avez envie de voir comment cela se passe, je vous invite à venir nous voir lors d'un de nos cours.



Vous pouvez également vous faire une idée de ce qui est possible de faire sur mon site [www.bi-cadres.com](http://www.bi-cadres.com)

Vous pouvez vous inscrire lors du forum le samedi 9 septembre mais également avant en me contactant ou venant à un cours à partir du lundi 4 septembre.

Brigitte Jacquard

Contact : **Brigitte Jacquard**

**01 30 54 58 78**

**06 07 68 00 19**

**[bjacquard@neuf.fr](mailto:bjacquard@neuf.fr)**

**[acaccrespieres@sfr.fr](mailto:acaccrespieres@sfr.fr)**

**[www.bi-cadres.com](http://www.bi-cadres.com)**



## Bridge à Crespières !

Le projet d'un Club de bridge amical à Crespières prend forme. Ce projet avait été évoqué lors du précédent bulletin municipal, et les trois demi-journées d'initiation lors de trois samedis consécutifs au printemps ont déjà permis à une douzaine de personnes de manifester leur intérêt. Je les remercie sincèrement d'être venues.

Il faudrait que nous soyons un peu plus nombreux pour que le Club commence ses activités à l'automne. Je vous rappelle que les débutants

seront pris en charge (notamment des petites fiches résumées pour les enchères leur seront distribuées gracieusement).

N'hésitez pas à me rencontrer pour information lors du Forum des Associations le samedi 9 septembre (9h30-12h30).

Si vous n'êtes pas disponible à cette date contactez-moi pour toute information :

[jean.pierre.gauchi@gmail.com](mailto:jean.pierre.gauchi@gmail.com)



*...et je vous l'assure : l'hiver à Crespières paraîtra moins long pour les bridgeurs !*

Jean-Pierre Gauchi

## AIPEC

**L'AIPEC : Toujours aux côtés des familles !**

Le vendredi 9 juin, nous avons assisté au dernier conseil d'école de cette année 2016-2017. Maintien des TAPs à la rentrée, projets scolaires, nombre de classes prévues pour septembre... vous saurez tout grâce au prochain compte-rendu, actuellement en cours de rédaction, que vous recevrez prochainement.

Notre équipe prépare, dès à présent, l'Assemblée Générale de l'AIPEC, afin d'assurer la continuité de cette excellente année passée à vos côtés.

**L'AIPEC en fête**

Le vendredi 30 juin, nous aurons plaisir à nous retrouver, en famille, dans la cour de l'école pour la Kermesse de fin d'année.

Celle-ci fera suite à la remise des Prix aux élèves de CM2 animée par M. Le Maire ainsi qu'au spectacle des élèves, préparé par l'équipe des enseignantes de l'école.

Nous remercions chaleureusement tous ceux qui nous ont prêté main forte pour l'organisation de cette kermesse... les parents pour la confection des stands, les enfants des classes de Maternelle pour leur talent dans la réalisation de fresques et banderoles (merci à Mesdames Ribeyre et Arzalier de nous avoir ouvert leurs classes), les nounous du village pour leur précieuse implication, les commerçants et artisans de Crespières et alentours pour leurs généreux dons à notre tombola...

Cette année encore, ce rendez-vous, apprécié des enfants, devrait s'annoncer festif !

**En attendant, lorsque vous nous lirez, les grandes vacances seront là et il ne nous reste plus qu'à vous souhaiter un bel été avec vos enfants.**

**Retrouvez-nous au forum à la rentrée !**

L'équipe de l'AIPEC



**Des questions, des suggestions sur la vie scolaire ou les prochaines festivités, n'hésitez pas à nous contacter :**

[aipec78@laposte.net](mailto:aipec78@laposte.net)

ou via la boîte aux lettres bleue située à l'entrée de l'école

Notre site internet est à votre disposition :

[www.aipec-crespieres.com](http://www.aipec-crespieres.com)



## L'aventure des camps d'été

L'été arrive et pour les jeunes du groupe SGDF le Petit Prince, c'est la préparation de leurs camps d'été qui se dérouleront en France et à l'étranger, pour une période variant de 1 semaine à 3 semaines en fonction de leurs tranches d'âge.

**Les louveteaux/Jeannettes (8 - 11 ans)**, dont certains ont fait leurs premiers pas dans le scoutisme cette année, partiront près de Chartres découvrir les activités et les services de la vie à la ferme pour les uns, et dans la communauté des Pères Blancs au nord de l'Île de France pour les autres ; ce sera l'aventure autour d'un imaginaire concocté par leurs chefs, qui leur permettra de mettre à profit les connaissances sur la vie scout que'ils auront acquises pendant l'année.

**Les scouts/guides (11 - 13 ans)** ont choisi le sud de la France et découvriront le parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises, pour y vivre des randonnées, bivouac, explorations en autonomie sans oublier les constructions de leurs installations, le tout autour d'un projet pédagogique sur le respect de l'environnement .

Quant aux **Pionniers/caravelles (14 - 16 ans)**, ils participeront à un



projet solidaire en Macédoine, lié à l'intégration d'enfants Roms dans des activités scout, ainsi qu'à un chantier participatif, le tout pendant une semaine sur la base scout d'Ohrid. Ils se rendront ensuite dans un monastère situé à quelques dizaines de kilomètres d'Ohrid. Enfin, leurs derniers jours seront consacrés à la découverte de la ville de Skopje, la capitale de la Macédoine.

Cette année, **nos compagnons (les 17 - 20 ans)** resteront en France, et effectueront dans un premier temps un service sur la base nationale des

SGDF de Jambville puis chez des particuliers pour les uns et dans une ferme de permaculture pour les autres, afin d'avancer sur le financement de leurs projets solidaires à l'étranger en 2018.

Et c'est après cet été bien rempli que le groupe vous retrouvera lors du forum des associations de Crespières le 9 septembre pour préparer les nouvelles aventures scout de l'année 2017-2018.



<http://blogs.sgdf.fr/lepetitprince/>



## Association Sportive de Crespières

La fête du sport et le Tournoi de Tennis «des paires» se sont déroulés le 18 juin dernier.

C'était l'occasion pour les petits crespériens adhérents de l'association sportive de Crespières de faire des démonstrations en hip hop, zumba, et lutte chinoise.

Cette journée a également permis de nombreuses activités et initiations : concours de vitesse au service en tennis, course relais, tir à l'arc, tirs au but, basket, yoga, pilates, cross fit, vélo électrique (merci à Reflex Vélo de Feucherolles ), et poneys (merci au club équestre des Alluets).

Un grand merci aux professeurs des différentes activités de l'ASC, aux responsables de section, au club de tennis et aux bénévoles pour leur disponibilité.

Nous vous donnons RDV le samedi 9 septembre de 9h30 à 12h pour les inscriptions de la saison 2017-2018.

**Bougez, Vibrez, et Partageons ensemble le sport à Crespières !**

L'équipe de l'ASC

Toujours plus d'info  
et de news sur le site de l'ASC :

[www.asc-crespieres.com](http://www.asc-crespieres.com)





## Tennis Club de Crespières

Chers Amis,

Voici quelques informations essentielles concernant le Tournoi des Paires qui a eu lieu le 18 juin. Un tournoi qui s'inscrit depuis l'année dernière dans une nouvelle formule des événements sportifs organisés en commun avec l'Association Sportive de Crespières.

La météo était au rendez-vous cette année. Sous un beau soleil et dans une ambiance on ne peut plus agréable, la nouvelle édition a réuni au total 19 paires (un record) réparties en 3 poules. Le Tournoi a été gagné par :

**Poule A : Baptiste et Séverine Baudrier**

**Poule B : Mathis et Guillaume Pouchet**

**Poule C : Axelle et Olivier Coulon**

D'autre part, nous avons pu faire disputer également les finales de l'école de tennis et les gagnants sont :

**11/12 ans : Axelle Pouchet devant Marina Joulageix**

**13/14 ans : Thomas Nobre devant Octave Jagora**

Et enfin le tournoi de l'école de tennis : **Clément Baudrier devant son frère Baptiste**

Nous espérons que cette manifestation-compétition largement conviviale correspond à vos attentes. Elle permet aux jeunes et aux adultes d'accompagner leur passion pour le sport en général. Sans oublier le pique-nique destiné à tous, qui sert d'agréable intermède entre les différentes compétitions. Venez encore plus nombreux l'année prochaine.

Et justement, parlons de l'année prochaine. Comme d'habitude le premier samedi du mois de septembre aura lieu le traditionnel Forum des Associations. A cette occasion vous pourrez vous inscrire au Club et à notre Ecole de Tennis. Les cours se-

ront assurés par nos deux enseignants, Benoît et Alexis. Alexis a pu bénéficier du soutien de notre club pour obtenir son Certificat de qualification professionnelle assistant moniteur de tennis. Félicitations.

Sachez que pendant l'été vous pouvez pratiquer librement le tennis et profiter de l'accès à tous les courts en vous inscrivant en demi-saison par le biais de notre site web :

[www.tenniscrespieres.com](http://www.tenniscrespieres.com)

[tennis.crespieres@gmail.com](mailto:tennis.crespieres@gmail.com)

Bonnes vacances et à bientôt.

Andrzej Jagora



## La Crespiéroise

Voici quelques photos de La Crespiéroise qui a eu lieu le dimanche 14 mai.

Cet événement est devenu depuis plusieurs années un rendez-vous pour beaucoup de Crespiérois mais aussi pour de nombreux coureurs extérieurs qui trouvent dans cette course une combinaison idéale entre la convivialité d'une course « village » et la qualité du parcours.

Nous avons accueilli cette année l'équipe du Commandant Costaud (Club de remise en forme et coaching sportif à Crespières) qui a organisé l'échauffement collectif des courses adultes et enfants.

Nous avons décidé cette année de courir pour «Les petits pas de Cloé», association Crespiéroise qui est née pour venir en aide à Cloé, une enfant de Crespières.

Merci aux nombreux participants, adultes et enfants, qui ont été très nombreux à participer à cette course solidaire (1€ reversé par inscription).

L'ASC a remis lors de la dernière fête des sports un chèque de 200 € correspondant à notre engagement.

Nous continuerons ce partenariat avec «Les petits pas de Cloé» pour notre édition 2018.

Nous remercions également tous les bénévoles qui nous ont aidé à organiser cet événement avant et le jour de la course.

Si vous souhaitez ne rien rater de La Crespiéroise et connaître très prochainement la date de l'édition 2018, venez sur notre page Facebook et cliquez sur « J'aime ».

Sportivement,

Pascal Petitjean



Photos : Nicolas Lavouiray

## Merci pour Cloé !

Comme chaque année, la Crespiéroise reverse une partie des inscriptions à une association. Pour cette édition 2017, c'est notre association «Les petits pas de Cloé» qui a été choisie.

Nous tenions donc à remercier notre commune pour ce choix. Mais aussi l'Association Sportive de Crespières (ASC), Olivier et Pascal les organisateurs, Monsieur le Maire Adriano Ballarin et Monsieur le député David Douillet pour leurs présences et leurs soutiens. Un grand merci également aux enfants tous motivés et enthousiastes, et bien sûr à tous les participants et généreux donateurs qui ont complété les inscriptions avec les tirelires de l'association.

**Merci à tous pour votre aide, votre soutien, votre générosité, votre engagement à ce premier petit pas de l'association.**

Les petits pas de Cloé



Pour en savoir plus, veuillez consulter le site de l'association <http://lespetitspasdecloe.wordpress.com>



*Cloé est une petite fille de Crespières âgée de 6 et demi. Elle est atteinte d'une maladie orpheline très rare.*

*L'association «Les petits pas de Cloé» s'est donné pour mission d'aider la famille de cette petite fille à financer les différents soins et appareillages très coûteux et non pris en charge par la sécurité sociale dont elle a besoin.*

*Pour aider Cloé, nous vous invitons à faire un don à l'association en*

*l'adressant à : Association « Les petits pas de Cloé », 8 B chemin aux bœufs 78121 Crespières.*

*Nous tenons à soutenir Cloé et sa famille, et à vous remercier par avance pour vos dons.*

*La commission communication*

## Internet : montée en débit

Monsieur le Maire a récemment signé l'autorisation d'installation des armoires de raccordement, nécessaires à la montée en débit. Cette installation, prévue courant septembre, permettra une montée effective d'ici la fin de ce même mois.

L'amélioration du réseau ADSL sera faite par le déploiement de la fibre optique au plus près de la commune. Le réseau en cuivre existant, utilisé pour raccorder chaque foyer, sera lui conservé. Il s'agit donc d'une techno-

logie intermédiaire fibre + cuivre qui permet néanmoins une hausse non négligeable des performances.

Les débits annoncés sont compatibles avec la fourniture d'offres «triple-play» (internet/téléphonie/tv) proposées actuellement par les différents opérateurs internet.

La mise en service de cette Montée en Débit sera réalisée par Orange. Mais dans la mesure où Orange loue son infrastructure réseau à des opé-

rateurs tiers, les débits des lignes Bouygues, Free, SFR... profiteront également de l'amélioration des performances.

## Résultats des élections présidentielles

### Résultats du 1<sup>er</sup> tour :

Taux de participation : 83,97 %

François FILLON 43,23 %  
Les Républicains 469 votes

Nicolas DUPONT-AIGNAN 3,13 %  
Debout la France 34 votes

N'a obtenu aucun vote :  
Jacques CHEMINADE

Emmanuel MACRON 28,02 %  
En Marche ! 304 votes

François ASSELINEAU 0,74 %  
Union Populaire Républicaine 8 votes

Votes blancs : 13 votes (0,99 %)  
Votes nuls : 2 votes (0,15 %)

Marine LE PEN 11,43 %  
Front National 124 votes

Jean LASSALLE 0,65 %  
Résistons ! 7 votes

Population 1 561 habitants (Insee 2013)  
Inscrits : 1310  
Votants : 1100 (83,97 %)  
Abstentions : 210 (16,03 %)  
Exprimés : 938 (71,60 %)

Jean-Luc MELENCHON 7,65 %  
La France Insoumise 83 votes

Philippe POUTOU 0,28 %  
Nouveau Parti Anticapitaliste 3 votes

Benoît HAMON 4,61 %  
Parti Socialiste 50 votes

Nathalie ARTHAUD 0,28 %  
Lutte ouvrière 3 votes

### Résultats du 2<sup>nd</sup> tour :

Taux de participation : 79,62 %

Emmanuel MACRON 77,83 %  
En Marche ! 730 votes

Votes blancs : 84 votes (6,41 %)  
Votes nuls : 21 votes (1,60 %)

Marine LE PEN 22,17 %  
Front National 208 votes

Population 1 561 habitants (Insee 2013)  
Inscrits : 1310  
Votants : 1043 (79,62 %)  
Abstentions : 267 (20,38 %)  
Exprimés : 938 (71,60 %)

## Résultats des élections législatives

### Résultats du 1<sup>er</sup> tour :

Taux de participation : 57,63 %

David DOUILLET Les Républicains	46,68 % 351 votes	Isabelle FOURNIERE Ecologiste	1,33 % 8 votes
Florence GRANJUS En Marche !	36,97 % 278 votes	Fabien METAIS Debout la France	1,33 % 8 votes
Jean-Luc GALLAIS Front National	4,26 % 32 votes	Danielle WEBER Extrême Droite	0,8 % 6 votes
Antoine BARO La France Insoumise	3,99 % 30 votes	Stéphane ROUSSILLO Divers	0,4 % 3 votes
Marie-Noëlle BAS Parti Socialiste	1,99 % 15 votes	Florian GRACY Ecologiste	0,27 % 2 votes
Patricia CHARTON Ecologiste	1,86 % 14 votes	Françoise PINSON Parti Communiste français	0,4 % 3 votes

N'ont obtenu aucun vote :  
Jean-Pierre MERCIER  
Marion MOUYON

Votes blancs : 6 votes (0,79 %)  
Votes nuls : 1 votes (0,13 %)

Population 1 561 habitants (Insee 2013)  
Inscrits : 1317  
Votants : 759 (57,63 %)  
Abstentions : 558 (42,37 %)  
Exprimés : 752 (57,10 %)

### Résultats du 2<sup>nd</sup> tour :

Taux de participation : 50,34 %

David DOUILLET En Marche !	60,19 % 384 votes	Population 1 561 habitants (Insee 2013) Inscrits : 1317 Votants : 663 (50,34 %) Abstentions : 654 (49,66 %) Exprimés : 638 (48,44 %)
Florence GRANJUS En Marche !	39,81 % 254 votes	

Votes blancs : 18 votes (2,71 %)  
Votes nuls : 7 votes (1,06 %)

## Décès

DJIHANIAN veuve EVRARD Kioula dite Rose le 07/04/2017

NINA Jack Henri Abel le 11/05/2017

FAILLOT Patrice Edouard Gabriel le 02/06/2017

## Naissances

RECH Maxime Georges François né le 12/05/2017

RUMIANO Sacha Luc Jean né le 19/05/2017

## Mariages

REVAULT Jean-Christophe & TROCMÉ Marion le 21/04/2017

ROUSSELET Matthieu et ALLIN Emmanuelle le 19/05/2017

## Consultations juridiques

Calendrier des consultations juridiques gratuites pour l'année 2017 :

Samedi 23 septembre 2017

Samedi 18 novembre 2017

Soit un samedi tous les deux mois, de 9h à 11h30, à la mairie de Crespières.

Prendre rdv au 01 30 54 44 12.

## Agenda

Mardi  
**29**  
AOUT  
Ouverture  
du Cocci Market

Samedi  
**02**  
SEPT.  
Inauguration de la place  
de la Mairie  
à 11h  
Parvis de la Mairie

Samedi  
**09**  
SEPT.  
Forum des associations  
de 9h30 à 12h30  
Maison des associations  
Roland Pilloud

Vendredi  
**15**  
SEPT.  
Pot de bienvenue des  
nouveaux Crespiérois  
à 19h30  
Parvis de la Mairie

Samedi  
**23**  
SEPT.  
Consultation juridique  
de 9h à 11h30  
Mairie  
RDV au 01 30 54 44 12

## Rentrée scolaire à l'école Emilie du Châtelet

La rentrée scolaire aura lieu pour tous le lundi 4 septembre 2017.

Pour les élèves de maternelle :

- les petits sont attendus à 8h30,
- les moyens et grands commenceront eux à 13h15.

Pour tous les élèves de l'école primaire, la rentrée se fera à 8h30.

## Collecte des déchets verts

Collecte tous les lundis du :  
**03/04/2017 au 18/12/2017**

## Collecte des encombrants

**Mercredi 13 décembre 2017**

## Mode de garde des petits

Une liste des assistantes maternelles exerçant sur Crespières est disponible sur demande en mairie.

Pour proposer ses services, s'adresser à  
[accueil@mairie-crespieres.fr](mailto:accueil@mairie-crespieres.fr)

## Mairie et agence postale

### Les horaires

Lundi : fermé  
Mardi : 9h-11h / 14h-17h  
Mercredi : 9h-11h / 14h-17h  
Jeudi : 14h-17h  
Vendredi : 9h-11h / 14h-17h  
Samedi : fermé du 15/07 au 19/08 inclus (9h-12h sinon)  
Le samedi 02/09, la mairie et l'agence postale fermeront à 11h.

### Nous joindre

Place de l'Eglise  
78121 Crespières  
Tel : 01 30 54 44 12  
Fax : 01 30 54 58 19  
[accueil@mairie-crespieres.fr](mailto:accueil@mairie-crespieres.fr)  
[www.crespieres.fr](http://www.crespieres.fr)

## Conseil municipal

Les prochains conseils municipaux auront lieu les :

**18 septembre 2017**

**13 novembre 2017**

à 20h30 à la mairie.

Pensez à vous inscrire à la newsletter sur le site de la mairie : [www.crespieres.fr](http://www.crespieres.fr)